



# Mairie de Saint-Georges-sur-Eure

## COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-EURE

### ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION et LE STATIONNEMENT N°93/2024

Monsieur le Maire de Saint Georges sur Eure,

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu la demande formulée le 28/05/2024 par Mme MARQUILLIE Katia – Société CIRCET ERI 5280 – TSA 70011 – Chez SOGELINK – 69134 DARDILLY Cedex

Considérant qu'en raison du déroulement de travaux de remplacement de poteaux Orange n°479931 il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement comme suit ;

#### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup> :** La Société CIRCET ERI 5280 exécutera les travaux de de remplacement de poteaux Orange n°479931 au 75 Rue du Général de Gaulle à partir du 13.06.2024 et pour une durée de 30 jours. La circulation sera alternée manuellement et le stationnement interdit sur la zone des travaux.

**Article 2 :** Le bénéficiaire devra mettre en place sur le chantier un panneau avertissant les automobilistes et les piétons.

**Article 3 :** La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise CIRCET ERI 5280.

**Article 4 :** Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

**Article 6 :** Monsieur le maire de la commune de Saint-Georges-sur-Eure, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, l'entreprise CIRCET ERI 5280 sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Georges-sur-Eure,  
Le 29/05/2024

Le Maire  
Jacky GAULLIER

